

Lyon, le 26 février 2016.

A l'attention des habitants du 1^{er} arrondissement

Objet : « Compteurs intelligents » (électricité, gaz, eau)

Madame, Monsieur,

Vous avez alerté les élu.es de la Mairie du 1^{er} arrondissement de Lyon au sujet du déploiement de « compteurs intelligents », appelés *Linky* (électricité) ou encore *Gazpar* (gaz), dans ou à proximité de votre domicile.

La métropole de Lyon, qui est compétente et propriétaire de ces boîtiers électroniques, est l'autorité compétente en la matière. L'installation est assurée par ses partenaires ou prestataires : ErDF pour *Linky*, Veolia-Eau du Grand Lyon pour le télé-relevé de l'eau dans le cadre de la Délégation de service public renouvelée le 1^{er} février 2015, ou encore Engie pour *Gazpar*.

Plusieurs d'entre vous ont exprimé, en Mairie, par courrier (pétition) ou lors de rendez-vous publics, leurs craintes en termes de santé publique et leur opposition à ces compteurs communicants.

Nous souhaitons vous confirmer que les usagers peuvent refuser l'installation de ces modules, *a priori* ou *a posteriori*, en écrivant aux services de la métropole de Lyon (Direction de l'Eau ou Mission Energie), à l'adresse suivante : Délégation Développement urbain et cadre de vie, Métropole de Lyon, 20 rue du Lac, CS 33569, 69505 Lyon Cedex 03.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas de relayer votre inquiétude auprès des élu.e.s métropolitains en charge des compétences eau, énergie et concertation citoyenne, et leur demandons une communication officielle largement relayée et diffusée le territoire à ce sujet.

Enfin, la Mairie du 1^{er} arrondissement s'engage, par ses propres outils, à informer les habitants de leurs droits en la matière

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nathalie Perrin-Gilbert,



Maire du 1^{er} arrondissement.